

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE  
E/CN.4/1984/9  
1er février 1984  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Quarantième session  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME  
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note verbale, datée du 25 janvier 1984, adressée  
au Sous-Secrétaire général chargé du Centre pour  
les droits de l'homme par la Mission permanente  
du Royaume hachémite de Jordanie

Les documents ci-joints sont transmis pour distribution comme documents  
de la quarantième session de la Commission des droits de l'homme.

Annexe

LETTRE DATEE DU 23 JANVIER 1984, ADRESSEE AU SOUS-SECRETAIRE GENERAL  
CHARGE DU CENTRE POUR LES DROITS DE L'HOMME PAR L'OBSERVATEUR PERMANENT DE  
L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE

Au cours des dix derniers mois, les habitants palestiniens des territoires occupés de la Rive occidentale du Jourdain et de la bande de Gaza ont eu à subir des violations de leurs droits fondamentaux dans tous les domaines de la vie quotidienne.

En effet, les autorités israéliennes d'occupation ont persisté dans leurs pratiques inhumaines à l'égard de la population des territoires occupés, avec intensification de la violence et de la terreur. Elles ont reçu l'appui de civils, des colons israéliens qui, en toute impunité, ont commis de lâches crimes contre les habitants palestiniens des territoires occupés de la Rive occidentale du Jourdain et de la bande de Gaza.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un mémorandum sur les pratiques israéliennes qui, d'avril 1983 à janvier 1984, ont constitué des atteintes aux droits de l'homme de la population des territoires palestiniens occupés.

Je vous serais obligé d'inclure le présent document parmi les documents officiels de la quarantième session de la Commission des droits de l'homme, qui doit s'ouvrir le 6 février 1984 à Genève.

L'Observateur permanent  
de l'Organisation de libération  
de la Palestine auprès de  
l'Office des Nations Unies à Genève  
(Signé) Nabil RAMLAWI

Pièce jointe

MEMORANDUM, DATE DU 23 JANVIER 1984, SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES  
PORTANT ATTEINTE AUX DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION  
DES TERRITOIRES ARABES OCCUPES'

En mars et avril 1983, la population féminine de la Cisjordanie occupée a été victime d'une intensification de la terreur exercée par les autorités israéliennes d'occupation, qui a consisté en une campagne d'intoxication au gaz de grande ampleur dirigée, principalement, contre des écolières. Les auteurs de ce crime sont restés inconnus et impunis, mais les autorités d'occupation ont imposé un couvre-feu dans les villages et les camps touchés par cette campagne d'intoxication retardant ainsi les opérations de secours et ajoutant au désarroi de la population palestinienne.

AVRIL 1983

6 avril 1983 : Khalil Ibrahim Abu Khadija, âgé de 35 ans, qui était détenu à la prison de Ramallah, est mort dans des conditions suspectes. Il avait été arrêté en 1969 et condamné à une peine de 20 ans d'emprisonnement.

18 avril 1983 : Un couvre-feu a été imposé dans le vieux quartier de Naylouse ainsi que dans le camp de réfugiés de Ain Beit Alma, à la suite de manifestations de la population qui protestait contre la création d'une nouvelle colonie israélienne.

22 avril 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont ordonné la confiscation de 400 dounams de terre près de Ramallah, appartenant à 17 familles palestiniennes.

Le même jour, les chefs locaux palestiniens du village d'Al-Khodar, près de Bethléem, ont été informés d'une décision de confisquer 1 000 dounams de terres du village au profit de la colonie sioniste "Daniel". Dans le même temps, les troupes israéliennes déracinaient des centaines d'oliviers à Hares, près de Tulkarem, en vue de l'établissement d'une nouvelle colonie.

23 avril 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont arrêté 39 étudiants de l'Université Al-Najah; ceux-ci faisaient partie d'un groupe de 50 étudiants qui se rendaient au village d'Al-Khader, dans le secteur de Bethléem, pour participer à des travaux comme volontaires.

Le même jour, les autorités israéliennes d'occupation ont pris possession de 10 000 dounams de terres appartenant au village de Surif, dans le secteur d'Al-Khalil (Hébron). Ces terres ont été confisquées le 27 avril 1983.

27 avril 1983 : Les forces israéliennes d'occupation ont lancé une vaste campagne d'arrestations à Al-Khalil (Hébron), Gaza, Ramallah, Djénin et Sulfit, principalement parmi les élèves des établissements secondaires et les étudiants. Un couvre-feu a aussi été imposé dans le camp de réfugiés d'Al-Azza, dans le secteur d'Al-Khalil.

29 avril 1983 : Un couvre-feu a été imposé à Halhoul et dans le camp de réfugiés de Balata.

Le même jour, 1 000 dounams de terre ont été confisqués dans le village de Beitunia et 6 500 dounams à Sah'ir.

MAI 1983

3 mai 1983 : Les troupes israéliennes d'occupation ont abattu un homme, Ibrahim Ahmad Al-Aqra', 70 ans, à Bidya et en ont blessé deux autres Ahmad Al-Aqra', 40 ans, et Yusuf Muhammad Hamid Al-Aqra', 53 ans. Ces trois hommes avaient tenté de s'opposer à l'entrée des bulldozers israéliens sur la terre d'Ibrahim Al-Aqra, laquelle faisait partie des 600 dounams dont les autorités israéliennes prenaient possession pour l'établissement d'une colonie. Après le crime, le couvre-feu a été ordonné dans le village de Bidya (secteur de Tulkarem).

6 mai 1983 : Pour la deuxième fois, les autorités israéliennes d'occupation ont prolongé de six mois l'assignation à résidence du journaliste palestinien Nabhan Khuraisches, un rédacteur de l'Al Fajr de Jérusalem, avec ordre de se présenter chaque jour au poste de police de Tulkarem. Elles ont aussi assigné à résidence l'étudiant Muin Hassan Jaber, du camp de Balata. Jaber est un étudiant de dernière année à l'Université de Bethléem.

A Naplouse, les forces d'occupation ont fermé l'école secondaire King Talel et arrêté 13 élèves.

A Bei-Fajjar, dans le secteur d'Al-Khalil (Hébron), les autorités d'occupation ont détruit la maison d'Ali Muhammad Nassar Tagatqa, sous le prétexte qu'il n'avait pas de permis de construire. Or sa maison avait été en partie construite avant l'occupation israélienne de juin 1967.

Le même jour, plusieurs actes de violence ont été perpétrés par des colons sionistes en divers points de la Rive occidentale du Jourdain. Ces actes sont restés impunis.

13 mai 1983 : Muhammad Zaidan Abu Qasmi, 25 ans, est mort à la prison de Beersheba à la suite de tortures. Il avait été condamné, deux jours auparavant, à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir participé à une action militaire.

Un engin placé par des colons israéliens a explosé près de la maison du Mukhtar de Bidya.

Les autorités israéliennes ont arrêté cinq personnes de Bidya après l'incident au cours duquel des soldats israéliens ont tué un homme de 70 ans qui tentait de s'opposer à la prise de ses terres.

17 mai 1983 : Après les manifestations du 15 mai, les autorités israéliennes ont fermé l'école normale de filles de Ramallah jusqu'à la fin de l'année scolaire, au motif que les élèves de l'école avaient pris part aux manifestations, brandissant le drapeau palestinien et jetant des pierres sur des véhicules d'occupation.

Les autorités d'occupation ont aussi fermé l'école Hashimiya à Al-Bireh et l'école préparatoire de filles de Sair ainsi que l'école secondaire de garçons de Sair.

Plus de 150 dounams ont été saisis dans le village d'Al-Jaib, au nord-est de Jérusalem.

A Dora, près d'Al-Khalil (Hébron), les autorités d'occupation ont assigné à résidence pendant six mois Abdul-Majid Al-Suwaiti et Ali Rajoub.

Des bulldozers d'occupation ont détruit deux maisons à Wadi Al-Hasin, dans le secteur d'Al-Khalil, sous le prétexte qu'elles étaient trop proches de la colonie de Kiryat Arba.

A Rafah, les autorités d'occupation ont perquisitionné la maison et la pharmacie de Ziyad Shaath, et lui-même a été arrêté.

Les autorités d'occupation ont aussi arrêté Burhan Khalil de Kabatiya, dans le district de Djénin, ainsi que Walid Mahmoud Abdel Fattah, fils du Maire d'Arraba.

Des bulldozers israéliens sont arrivés dans le village de Housan, dans le district de Bethléem, pour commencer les travaux de construction d'une route en prévision de l'implantation d'une nouvelle colonie, du nom d'"Hadar Bitar".

18 mai 1983 : Tôt le matin, les gardes frontières et la police israélienne ont fait une descente dans les bureaux du journal palestinien Al Fajr, à Jérusalem. Tous les exemplaires trouvés sur place ont été saisis et la distribution du journal a été interdite dans toute la Cisjordanie. Aucune raison n'a été donnée pour cette descente de police.

Les autorités israéliennes d'occupation ont confisqué 7 000 dounams de terre dans le village d'Abousiyeh, près de Jérusalem.

Un tribunal militaire israélien a condamné quatre personnes du camp de Balata à des peines d'emprisonnement pour appartenance à la résistance palestinienne : Riyadh Abdullah Al-Bishawi a été condamné à 6 ans, Iyad Shakir à 7 ans, Muhammad Al-Araisha à deux ans et demi et Muhammad Huwaiti à 10 mois.

Le même tribunal a aussi condamné un étudiant de l'Université de Bir Zeit, Jamal Al-Salqan, à six mois d'emprisonnement et à une amende de 10 000 shekels pour avoir incité des gens à manifester.

Les autorités d'occupation ont assigné à résidence, pendant un an, Fayiz Fosfous, de l'Université de Bethléem, lui interdisant de quitter son village d'origine de Dora.

Un tribunal militaire, à Al-Khalil (Hébron), a condamné Abdul Hadi Al-Khatib à trois ans d'emprisonnement avec sursis et lui a infligé une amende de 10 000 shekels, pour manquement à un ordre d'assignation à résidence.

#### JUIN 1983

14 juin 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont fermé la dernière des entrées du camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem. Toutes les autres entrées avaient été fermées il y a deux ans.

Des troupes israéliennes ont pénétré de force dans les bureaux locaux des comités palestiniens d'action sociale. Ces comités dispensent des services bénévoles et charitables au sein des communautés de la Rive occidentale du Jourdain. De nombreux membres de comité ont été arrêtés et détenus à la prison Faria, près de Naplouse.

Les autorités israéliennes d'occupation interdisent, depuis 6 semaines, aux habitants palestiniens des camps d'Askar, de Balata et de Ein Elma de quitter le secteur. Des étudiants de ces camps sont ainsi empêchés d'assister aux cours des universités de la Rive occidentale.

Les autorités israéliennes ont émis un ordre d'assignation à résidence contre Hamdi Farraj du camp de Dheisheh. Farraj est un des rédacteurs d'Al-Shira, un hebdomadaire palestinien de Jérusalem.

Six jeunes palestiniens de Naplouse ont été condamnés, le 13 juin 1983, par un tribunal militaire israélien pour avoir prétendument badigeonné sur les murs des slogans hostiles à l'occupation et avoir arboré des drapeaux palestiniens. Les peines prononcées contre eux sont des peines de prison d'un à 5 ans.

18 juin 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont, par une ordonnance militaire, confisqué 5 000 dounams de terre appartenant au village de Zababida (district de Djénin) pour des raisons militaires.

Des bandes sionistes, protégées par des troupes israéliennes, ont provoqué une série d'incendies dirigés contre les biens palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem. Le restaurant "Philadelphia", qui appartenait à un Palestinien, a été incendié. A Wadi Bazan, dans le secteur de Naplouse, un gros incendie a été déclenché. Le site d'un projet d'irrigation appartenant à la municipalité de Naplouse a été tout entier la proie des flammes. Des centaines d'arbres, 20 pompes à eau et des lignes électriques ont brûlé. Des incendies volontaires ont également eu lieu dans la région de Toubas.

21 juin 1983 : Un couvre-feu a été imposé dans le centre d'Hébron pendant quatre jours.

29 juin 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont muré six maisons palestiniennes dans le village d'Arraba, près de Djénin, sous prétexte que des parents des propriétaires auraient lancé des Cocktails Molotov contre des colons israéliens.

#### JUILLET 1983

5 juillet 1983 : Les autorités israéliennes d'occupation ont émis des ordres de confiscation portant sur 5 000 dounams de terre palestiniennes dans les villages de Kobar et de Beit Illo, dans le district de Ramallah.

7 juillet 1983 : Des colons sionistes se sont livrés à des actes de violence dans toute la ville d'Al-Khalil (Hébron), ouvrant le feu sur des habitants palestiniens. Une personne a été tuée et deux autres blessées. Le couvre-feu a été imposé. Le Ministre israélien de la justice a déclaré que personne ne pouvait empêcher les bandes de colons d'entrer dans Al-Khalil.

8 juillet 1983 : Le commandement de l'armée israélienne en Cisjordanie a ordonné la destitution du maire par intérim d'Al-Khalil, M. Natsche. Tous les autres membres du conseil municipal d'Al-Khalil ont eux aussi été démis de leurs fonctions. Un officier israélien a été nommé maire d'Al-Khalil.

14 juillet 1983 : Le couvre-feu a été imposé dans le centre de Naplouse.

A Lydda, un tribunal militaire israélien a condamné Haidar Ahmad Abu Shaikh de Faza à 25 ans de prison, pour appartenance au Fatah et opérations de guérilla contre l'occupant.

A Djénin, un tribunal militaire a condamné Jamal Jawad Saqallah à six mois d'emprisonnement, pour avoir lancé des pierres contre des véhicules militaires d'occupation.

18 juillet 1983 : Les autorités israéliennes ont révélé l'existence d'un plan selon lequel des milliers de Palestiniens doivent être expulsés des camps de réfugiés de Cisjordanie et mis en ghetto dans une partie de la vallée du Jourdain; ce plan fait partie d'un programme d'ensemble visant à "résoudre le problème des réfugiés". Le Ministre israélien Mordechai Ben Porat a consacré à ce sujet une étude détaillée et des ingénieurs israéliens ont commencé à établir les plans d'une ville à construire dans la vallée du Jourdain, à 32 km au sud-est de Naplouse, où les Palestiniens seront confinés après avoir été expulsés des camps de la Rive occidentale.

26 juillet 1983 : Des colons sionistes armés ont pénétré à midi sur le campus universitaire d'Al-Khalil (Hébron) et ont ouvert le feu sur des étudiants. Trois étudiants ont été tués et 40 autres blessés. Les trois étudiants tués sont Saadeddin Hassan Sabri Nazzal, de Qalqiliya, Jamal Asaad Nasser Nazzal, lui aussi de Qalqiliya, et un jeune homme du nom de Samih.

- Le même jour, au cours de manifestations à Naplouse, des soldats israéliens ont abattu une jeune fille de 20 ans, Ilham Abou Za'rour, qui devait se marier le 27 juillet 1983.

- Au cours de la nuit, des colons de Kiryat Arba ont détruit la maison d'Abdul Hafiz Ibrahim Abdul Has Al-Jaabari.

28 juillet 1983 : Après les meurtres de l'université d'Al-Khalil, des manifestations ont eu lieu dans toute la Cisjordanie. Des éléments de l'armée israélienne ont attaqué les manifestants et 12 étudiants de l'université de Bir Zeit ont été blessés. Les forces d'occupation ont empêché les ambulances de transporter les blessés à l'hôpital.

- Le couvre-feu a été décrété à Al-Khalil, Halhoul et au camp de Balata.

- A Naplouse, les autorités d'occupation ont bloqué la ville et coupé les lignes téléphoniques. Elles ont également brouillé les émissions de radio et de télévision pour essayer d'isoler la ville.

- Le Dr Jihad Ounalla, Directeur de l'hôpital Rafidia à Naplouse, a été arrêté par les autorités d'occupation pour avoir soigné des Palestiniens blessés au cours des manifestations. Il a été sommé de ne traiter aucun manifestant blessé avant d'en avoir obtenu l'autorisation écrite du gouvernement militaire.

- A Qalqiliya, les autorités d'occupation ont obligé les familles des trois Palestiniens tués à Al-Khalil à enterrer les leurs à 2 h du matin et sous bonne garde.

29 juillet 1983 : Le couvre-feu a été décrété à Qalqiliya ainsi qu'à Al-Khalil, Naplouse et au camp de Balata.

- Des colons sionistes ont ouvert le feu dans le village de Beït Safafa, blessant un homme et une femme.

30 juillet 1983 : Une délégation de représentants syndicaux de la Rive occidentale et de la bande de Gaza, conduite par le Secrétaire général de la Fédération des syndicats de la Rive occidentale, Shehadeh Al-Minawi, a voulu rendre une visite de condoléances aux familles des victimes, mais les autorités d'occupation l'ont empêchée d'entrer dans Qalqiliya en raison du couvre-feu.

AOÛT 1983

1er août 1983 : Un groupe de colons sionistes a jeté une bombe incendiaire contre les bureaux du quotidien de Jérusalem Al Fajr.

Des colons sionistes ont créé une nouvelle colonie, dénommée "Adam", sur une colline située sur la grande route Jérusalem-Jéricho.

2 août 1983 : Depuis l'aube les autorités d'occupation israéliennes ont imposé le couvre-feu à Anabta et dans les villages avoisinants; celui de Qalqiliya était toujours en vigueur.

5 août 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont fermé les entrées principales du camp de réfugiés de Jalazoun. L'armée israélienne et des gardes frontières ont fait des descentes dans des maisons où ils ont procédé à des arrestations. Les intéressés ont été conduits chez le gouverneur militaire de Ramallah.

8 août 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont prolongé l'assignation à résidence du maire élu de Qalqiliya, Haj Amin Al-Nasr, qui avait été relevé de ses fonctions l'an dernier. On lui a intimé l'ordre de ne pas quitter la ville et de se présenter tous les jours à la police.

11 août 1983 : Le cadavre d'Ahmad Abdul Qadir Salman, 22 ans, de Surif dans le district d'Al-Khalil (Hebron), a été retrouvé : il portait des traces de balles et de coups de couteau. Plusieurs attentats de cette nature ont été perpétrés par des colons sionistes au cours de cette période.

12 août 1983 : Des bulldozers israéliens ont détruit la maison de Musa Abu Hasira et endommagé son orangerie d'une superficie de 10 dounams, située dans la région de Al-Ajami de Jaffa, dont les autorités israéliennes veulent chasser les habitants afin d'y installer une colonie sioniste. Des éléments de l'armée israélienne ont supervisé les opérations de démolition et menacé de tuer Abu Hasira s'il tentait de s'y opposer.

15 août 1983 : Les autorités d'occupation ont expulsé Selim Hamed Fatayir, du village de Qabalan, dans la région de Naplouse, en Jordanie. La raison de cette mesure n'a pas été indiquée.

Les détenus palestiniens des prisons israéliennes ont décrété une grève d'un jour pour protester contre la cruauté du traitement infligé aux détenues de la prison de Neve Tertsá et pour exprimer leur solidarité avec elles. Ce mouvement de grève a été observé dans les prisons de Ramleh, Beersheba, Jenin, Naplouse, Tulkarem, Al-Khalil, Gaza, Shatta, Bait Lyd, Nafha et Asqalan. Le caractère inhumain et répressif du traitement infligé aux femmes à Neve Tertsá comprend, notamment, le refus de soins médicaux, ce qui entraîne une dégradation de la santé de certaines des détenues.

23 août 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont fait une descente dans l'université islamique de Gaza où elles ont saisi 350 revues et un certain nombre de livres, d'affiches et de drapeaux palestiniens qui devaient être présentés lors d'une exposition à l'université. Les policiers israéliens ont arrêté trois personnes de Rafah, soupçonnées d'organiser l'exposition.

SEPTEMBRE 1983

3 septembre 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont arrêté l'avocat Naser Masoud Al-Shinnar de Tulkarem, alors qu'il revenait d'Amman par le pont. Il a été placé en détention à la prison de Fara'a. Aucune raison n'a été donnée.

Les autorités d'occupation ont arrêté Nimr Abu Liya, Othman Al-Dessouki et Muhammad Bal'awi, de Jenin et du camp de réfugiés situé à proximité, ainsi que Hashim Izzat Abu Latifa, 20 ans, et Nasser Yusuf Abu Jaish, 20 ans, de Bait Dajan, dans le district de Naplouse.

Les autorités d'occupation ont empêché Fathi Ahmad Salih d'enseigner à l'école d'agriculture de Noubani, sans en donner la raison.

6 septembre 1983 : Le comité ministériel des colonies sionistes a décidé de créer deux nouvelles colonies dans la partie occupée de la rive occidentale : "Antel", au sud d'Al-Khalil et "Ganim B" près de Jenin.

9 septembre 1983 : Les autorités d'occupation ont saisi 1 500 dounams de terres dans le village de Safa (district de Ramallah) après en avoir déjà pris 2 000 au début de l'année. Les autorités d'occupation construisent des routes et font des travaux de terrassement sur les terres saisies en vue d'y créer une colonie.

12 septembre 1983 : Dans une lettre parvenue clandestinement de la prison de Ramleh, le détenu palestinien Abdul Rahim Abdul Fattah Iraqi, 50 ans, d'Al-Bireh, a dit qu'il avait mal aux reins et aux articulations, des hémorragies internes intermittentes et des oedèmes. Il a demandé à l'administration pénitentiaire qu'on le soigne, mais il a chaque fois essuyé un refus sous le prétexte qu'il ne souffrait pas des maux dont il se plaignait. On lui avait refusé l'autorisation de se faire soigner par un médecin à titre privé. Iraqi est en prison depuis 1968, sous l'inculpation d'appartenance au Fateh.

14 septembre 1983 : Lors d'une rafle, des soldats israéliens ont arrêté 25 jeunes Palestiniens du camp d'Al-Aroub, près d'Al-Khalil (Hébron). Cinq d'entre eux ont été emmenés de chez eux, au milieu de la nuit, les autres ont été arrêtés un par un ou en groupe au cours de la journée.

15 septembre 1983 : La peine de restriction à la liberté de déplacement dont étaient frappés un avocat de Jéricho, Jamil Nasser, et le maire d'Anabta, Wahid Al-Hamdullah, a été, dans les deux cas, prolongée de six mois.

22 septembre 1983 : Les forces d'occupation israéliennes ont démoli la mosquée Kaa Al-Kroum de la ville de Khan Younis, près de Gaza. Le gouverneur militaire israélien en personne a supervisé l'opération de démolition.

27 septembre 1983 : Le couvre-feu a été imposé à Naplouse et dans le camp de réfugiés de Balata.

28 septembre 1983 : Les forces israéliennes ont intercepté les deux navires M/V Cordelia et M/V Hanan qui se rendaient de Chypre à Tripoli et capturé 37 personnes.

29 septembre 1983 : Un tribunal militaire israélien de Ramallah a condamné Jaber Abdul Khalek à 11 ans de prison pour son appartenance au Fateh.

Niyaz Khaled a été condamné par un tribunal militaire de Naplouse à deux ans de prison pour son appartenance au Fateh. Un autre tribunal de Naplouse a condamné Ibrahim Ali Aibeydat à deux ans et demi de prison pour son appartenance à la révolution.

Le couvre-feu a été imposé au camp de réfugiés de Jalazoun, près de Ramallah.

30 septembre 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont assigné deux médecins de Rafah (bande de Gaza) à résidence pendant la nuit pour une durée de six mois, les obligeant à se présenter au bureau de la police tous les jours à 16 heures, ce qui revient à les empêcher de poursuivre leurs activités médicales, étant donné qu'ils travaillent tous deux dans un hôpital de Jérusalem.

#### OCTOBRE 1983

3 octobre 1983 : Un appel a été lancé pour la libération d'Abdullah Aiyash, 27 ans, détenu dans une prison israélienne depuis quatre ans sans avoir été jugé. Il est paralysé, et sa famille a demandé sa libération car sa vie est en danger.

4 octobre 1983 : Un tribunal militaire de Gaza a condamné deux Palestiniens à des peines de prison pour leur appartenance à la résistance : Sami Abu Hamad à un an et demi et Tarik Abu Hamad à neuf mois.

Youssef Mustafa Alshabani, Palestinien originaire de Jérusalem, a été tué à coups de couteau par un Israélien alors qu'il rentrait de son travail.

7 octobre 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont confisqué 250 dounams de terres dans la ville de Beit Sahour pour y construire une nouvelle colonie.

12 octobre 1983 : L'avocat israélien Lee Absaleem a envoyé des lettres de protestation au Premier Ministre israélien, à la Cour suprême d'Israël et aux organisations de droits de l'homme au sujet de Shamma Hasan Awawdeh, Palestinienne du village de Dora, dans la région d'Hébron, à qui les services secrets israéliens ont fait subir un traitement inhumain. Shamma avait été convoquée par le gouverneur militaire israélien d'Hébron et interrogée au sujet des amis de son mari. Son mari a été arrêté il y a deux mois. L'avocat et Shamma ont déclaré qu'elle avait été torturée.

13 octobre 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont arrêté Nayef Sweitat, Président de l'Association des étudiants de l'Université de Bir Zeit, après des manifestations.

Les autorités israéliennes ont décrété le couvre-feu dans le village d'Abu Qash, dans le district de Ramallah, pour une semaine. Les Israéliens ont entrepris une vaste campagne de fouille dans le village.

19 octobre 1983 : L'avocate israélienne, Felicia Langer, a envoyé une lettre au conseiller judiciaire israélien de la rive occidentale pour protester contre les tortures auxquelles sont soumis les détenus palestiniens de la prison militaire d'Al-Fare'a. Mme Langer a cité le cas d'un détenu du nom de Hatem Ahmad Nawara, de Qalqiliya, qui se plaignait de ce qu'un gardien l'avait obligé, lui et quelques autres, à "plonger" dans les égouts de la prison pour les nettoyer. Ensuite, ils ont dû se laver à l'eau froide. Hatem a été condamné au régime cellulaire jusqu'au

lendemain matin., On a voulu le forcer à faire un travail pénible, mais il a refusé. Le gardien l'a alors enchaîné et torturé. Mme Langer a précisé dans sa lettre que la torture était chose courante à la prison d'Al-Fare'a.

20 octobre 1983 : Mme Samiha Khalil, Présidente de la société de secours aux familles d'El-Bireh, a lancé un appel à toutes les mères du monde pour leur demander de la soutenir dans sa lutte contre les autorités d'occupation israéliennes qui refusent de la laisser voir ses enfants qui vivent en dehors des territoires occupés. Mme Khalil n'a pas été autorisée à quitter le pays et ses cinq enfants se sont vu refuser un visa d'entrée pour aller la voir.

24 octobre 1983 : Les autorités d'occupation israéliennes ont commencé la construction d'une nouvelle colonie dénommée "Ofrim", dans la région de Naplouse. Cette colonie pourrait abriter 1 200 familles.

M. Bassam Shakaa, maire de Naplouse, a été chassé de l'hôtel de ville, que les forces israéliennes ont occupé. L'hôtel de ville contient une bibliothèque de 48 000 livres et quelques ouvrages d'art.

29 octobre 1983 : Le couvre-feu a été imposé au camp de Dheisheh, près de Bethléem, ainsi que dans les camps de Jalazoun, Askar et Balata.

#### NOVEMBRE 1983

1er novembre 1983 : Le tribunal militaire israélien de Ramallah a condamné Shadi Darwish, 16 ans, à deux ans et demi de prison. Il était accusé d'avoir lancé un cocktail Molotov contre un autobus israélien en avril dernier.

A Naplouse, un tribunal militaire a condamné Faisal Abu Sweiss, du camp de réfugiés de Jenin, à quatre ans et demi de prison. Faisal était accusé d'avoir lancé une bombe incendiaire contre une patrouille militaire israélienne.

Deux autres Palestiniens ont été condamnés à deux ans de prison : ils étaient accusés d'avoir participé, avec Faisal, à l'attentat contre la patrouille israélienne.

Le même tribunal a condamné une étudiante de l'université Najah de Naplouse à six mois de prison et à une amende de 20 000 shekels pour avoir planté le drapeau palestinien au sommet du bâtiment universitaire.

Au camp de Balata, les forces israéliennes ont donné l'ordre à tous les Palestiniens du camp, âgés de 15 à 60 ans, de se rassembler dans la cour de l'école et d'y rester toute la nuit à titre de châtement collectif pour avoir manifesté leur soutien à l'OLP. Le couvre-feu a été décrété dans le camp.

2 novembre 1983 : Le coordonnateur militaire israélien de la rive occidentale, le général Benjamin Eliazar, a ordonné la fermeture de l'université de Bethléem pour deux mois, à la suite de manifestations.

Deux écoles subventionnées par l'UNRWA à Qalandia et Arroub ont, elles aussi, été fermées.

Le couvre-feu a été décrété dans les camps de réfugiés de Dheisheh, d'Aida et d'Azza, dans le district de Bethléem.

3 novembre 1983 : M. Bassam Shakaa, maire élu de Naplouse, a été mis dans l'impossibilité de se rendre à Jérusalem pour y rencontrer M. Louis Richard, Ministre britannique des affaires étrangères, malgré une demande britannique officielle en ce sens adressée aux autorités israéliennes. M. Shakaa a été assigné à résidence.

Dans le village de Tell, près de Naplouse, des colons israéliens ont brûlé plus de 1 000 oliviers au moyen de bombes incendiaires. Les colons n'ont pas permis aux voitures des pompiers de s'approcher de l'incendie pour l'éteindre.

Les autorités d'occupation israéliennes ont confisqué 400 dounams de terre dans le village de Yanoun, situé dans le secteur de Naplouse.

4 novembre 1983 : Au cours de la nuit, les forces israéliennes ont fait une descente dans une maison de Ramallah et ont arrêté les occupants, tous étudiants à l'Université de Bir Zeit. Les Israéliens ont aussi confisqué plusieurs livres trouvés dans la maison. Les étudiants ont été sommés de se présenter au quartier général du gouverneur militaire israélien pour y être interrogés.

Le même jour, au Sud-Liban, les autorités israéliennes ont commis un crime barbare qui a eu pour victimes six prisonniers du camp d'Ansar : les six prisonniers ont été brûlés vifs, selon un porte-parole israélien.

10 novembre 1983 : Le couvre-feu a été décrété dans le camp de réfugiés d'Aida, près de Bethléem.

Le couvre-feu a été également décrété dans la vieille ville de Naplouse. Plus de 250 civils ont été arrêtés et, parmi eux, 40 enfants de moins de six ans.

12 novembre 1983 : Les forces d'occupation israéliennes ont tué trois étudiants et en ont blessé deux autres, au cours de manifestations organisées par les étudiants de l'école technique de Tulkarem. L'une des victimes était Ahmed Bishara.

Le couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Tulkarem.

Certains des réfugiés du camp de Jalazoun, où le couvre-feu avait été imposé, ont été obligés de dormir hors de chez eux, l'entrée du camp leur ayant été refusée. Certains d'entre eux ont été tués alors qu'ils regagnaient de nuit leur maison.

Dans le camp de réfugiés de Dheisheh (Bethléem), la pénurie de médicaments et de vivres s'est aggravée, en raison de la fermeture des principales entrées du camp et du bouclage des lieux avoisinants par l'armée israélienne.

A Bir Zeit, les autorités d'occupation israéliennes gardent prisonnier, depuis le 19 novembre 1983, le Vice-Président de l'Université de Bir Zeit, M. Gabi Baramki, sous l'inculpation de falsification du document qualifiant l'OLP d'organisation hostile, que le gouverneur militaire a demandé aux professeurs étrangers de signer, ce qu'ils ont refusé. Les autorités israéliennes ont prétendu que M. Baramki avait supprimé une rubrique du document en question.

15 novembre 1983 : Des colons juifs ont attaqué des civils palestiniens à Naplouse et ont ouvert le feu sur eux. La fusillade a provoqué la destruction de 20 devantures et de 13 voitures.

16 novembre 1983 : Le camp de réfugiés d'Al-Aroub (près d'Hébron) a été pris d'assaut par des colons qui ont ouvert le feu avec des mitrailleuses automatiques. Plusieurs enfants ont été enlevés.

17 novembre 1983 : Le couvre-feu est toujours en vigueur au camp de réfugiés de Dheishah, malgré une sévère pénurie de vivres. Des dizaines de Palestiniens ont été envoyés dans la prison militaire de Farea, près de Naplouse.

Depuis le 16 novembre 1983, le couvre-feu est en vigueur au camp de réfugiés de Balata (près de Naplouse), où il a été décrété après des manifestations au cours desquelles des colons israéliens avaient ouvert le feu sur les manifestants.

Le gouverneur militaire de Naplouse a ordonné la fermeture, jusqu'à nouvel avis, de l'école secondaire Qadri Touqan. Des colons juifs ont attaqué l'école le 16 novembre 1983, ouvrant le feu sur les élèves. Les forces israéliennes ont arrêté 30 élèves, les accusant de manifester et de jeter des pierres sur les véhicules militaires.

19 novembre 1983 : Les forces d'occupation israéliennes ont fermé toutes les entrées conduisant à l'Université Al-Najah à Naplouse, empêchant le personnel de l'Université, les enseignants et les étudiants d'entrer dans le campus. Des mesures semblables ont été appliquées, aux alentours de Naplouse, aux écoles secondaires Ma'zouz Al-Masri, Kamal Joumblat et Jamal Abdel Nasser, après des manifestations estudiantines.

20 novembre 1983 : Les colons israéliens et les forces d'occupation israéliennes ont attaqué les écoles Ma'zouz Al-Masri et Jamal Abdel Nasser à Naplouse, afin de disperser des manifestations en faveur de l'OLP. Plus de 93 Palestiniens ont été arrêtés à Naplouse.

Le couvre-feu a été décrété au village de Ya'bad, dans le district de Djénin après des manifestations.

23 et 24 novembre 1983 : Après plusieurs mois de négociations menées par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge pour obtenir la libération de tous les prisonniers détenus par les Israéliens au Sud-Liban, ainsi que de cent autres personnes détenues en Israël même, et alors que l'OLP avait accepté de libérer les prisonniers de guerre israéliens, les autorités israéliennes ont fait descendre certains des prisonniers palestiniens libérés des autobus qui les conduisaient jusqu'aux avions devant les emmener. En fait, selon un communiqué de presse publié par le CICR à Genève, certains prisonniers qui avaient été dûment enregistrés en quittant le camp d'Ansar, ont été arrêtés, à l'insu du CICR, dans les autobus les conduisant à l'aéroport. Les autorités israéliennes ont ainsi violé l'accord signé par les deux parties, sous les auspices du CICR.

25 novembre 1983 : A Al-Khalil (Hébron), les autorités d'occupation israéliennes ont assigné à résidence pour une durée de six mois Ibrahim Hamzeh, membre du Conseil des étudiants de l'Université d'Hebron.

28 novembre 1983 : Le couvre-feu a été décrété dans la vieille ville de Naplouse ainsi que dans les camps de réfugiés d'Askar et les villages d'Azmout, de Salem et de Dear Al-Hatab.

Les autorités d'occupation israéliennes ont commencé à déblayer, dans les villages de Jneid et de Beit-Wazan, des terrains qui font partie des biens de l'Université de Najah. Ces terrains sont plantés d'oliviers. Les autorités israéliennes ont prétendu qu'elles installaient une canalisation d'eau pour alimenter un immeuble voisin. Mais, en réalité, les autorités projettent de transformer cet immeuble en prison.

29 novembre 1983 : Trente-cinq Palestiniens du camp de réfugiés de Jabalia, dans la bande de Gaza, ont été arrêtés.

DECEMBRE 1983

1er décembre 1983 : Des colons israéliens ont tué un jeune Palestinien (35 ans), originaire du village d'Attil, dans le district de Tulkarem. Son cadavre a été trouvé horriblement mutilé, tête et mains coupées.

Deux Palestiniens ont été blessés la nuit au cours d'une attaque lancée par des colons israéliens contre l'école d'Ibrat Abraham à Jérusalem-Est. Les deux victimes étaient Yehya Nou'man Zaytoun et son père (âgé de 54 ans).

2 décembre 1983 : La répression continue de s'exercer contre l'Université d'Al-Najah et les écoles secondaires de la région de Naplouse. Des descentes ont eu lieu et de nombreux étudiants ont été arrêtés.

5 décembre 1983 : Les forces de sécurité israéliennes ont pris d'assaut la Chambre de commerce de Jérusalem. Elles ont arrêté Shehade Al-Minawi, Secrétaire général des Syndicats de la Rive occidentale.

Pendant trois semaines, les forces israéliennes et des colons sionistes ont assiégé le camp de réfugiés de Jalazoun, tirant sur les maisons du camp et les bombardant de pierres.

6 décembre 1983 : Les forces d'occupation israéliennes ont empêché M. Bassam Shakaa, le maire de Naplouse démis de ses fonctions, de se rendre à Jérusalem pour assister aux obsèques de M. Khalil Al-Boudayri. Les forces d'occupation ont déclaré que l'assignation à résidence de M. Shakaa était permanente.

9 décembre 1983 : A Naplouse, les autorités d'occupation israéliennes ont pris une ordonnance interdisant la prière du vendredi dans toutes les mosquées de la ville, afin d'empêcher les Palestiniens d'organiser des manifestations pour protester contre le crime odieux commis, le 8 décembre 1983, par les colons israéliens qui avaient tué une jeune fille, Aisha Adnan Al-Bahsh, et blessé sa soeur à Naplouse. Dans l'intervalle, les colons israéliens ont continué de se livrer impunément à des actes de violence contre des civils palestiniens.

12 décembre 1983 : Des grenades de l'armée israélienne ont explosé ou ont été découvertes en différents endroits à Jéricho et à Bethléem. A Jéricho, l'explosion d'une grenade a tué deux garçons âgés de 13 et 14 ans. Les grenades avaient été placées par des colons sionistes.

A Al-Khalil (Hébron), trois maisons palestiniennes ont été démolies.

13 décembre 1983 : Dans la région de Naplouse, Mahmoud Deeb Dabbak, âgé de 38 ans, a été abattu par des soldats israéliens alors qu'il labourait son champ. Il était originaire du village de Tayasseer.

22 décembre 1983 : À Bir Zeit, les forces israéliennes ont édifié des barrages aux entrées de l'Université pour empêcher les étudiants et les enseignants de pénétrer sur le campus. Les entrées sont ainsi bloquées pratiquement tous les jours depuis un mois.

A Al-Khalil (Hébron), le gouverneur militaire israélien a menacé d'expulsion les enseignants étrangers de l'Université qui n'avaient pas signé le document par lequel les autorités d'occupation qualifiaient l'OLP d'organisation terroriste.

28 décembre 1983 : Les détenus palestiniens de la prison militaire Al-Fare'a ont poursuivi leur grève de la faim, commencée plus d'une semaine auparavant, pour protester contre des mauvais traitements. D'après plusieurs prisonniers qui avaient été libérés, les autorités pénitentiaires avaient diminué les rations alimentaires des prisonniers, déjà mal nourris auparavant.

Les personnes détenues à la prison Al-Majdal d'Ashqelon et à la prison Neve Tertsia font elles aussi l'objet de mauvais traitements.

Les autorités d'occupation israéliennes ont assigné à résidence pour six mois le Vice-Président du Barreau de Gaza, Khaled Al-Kadra, le consultant de la Compagnie arabe d'électricité de Jérusalem, Abed Abu Diab, ainsi qu'un membre du Comité administratif du Syndicat des établissements publics du village d'Abu Deis, Amal Wahdan.

Les forces d'occupation israélienne ont pénétré de force dans la librairie Ibn Khaldoun à Djénin. Elles ont fouillé la boutique et ont arrêté son propriétaire, Qadouri Mousa, reporter au journal Al Fajr.

Mohamed Noufal, enseignant à l'Université islamique de Gaza, a fait l'objet d'un arrêté militaire lui interdisant d'exercer ses fonctions à l'Université pendant six mois. Cette mesure n'a pas été motivée.

#### JANVIER 1984

2 janvier 1984 : Un Palestinien, Rida Hashem Zeid Al-Keelani, âgé de 23 ans, originaire de Naplouse, est décédé des suites de blessures reçues au cours de la nuit alors qu'il conduisait sa voiture sur la route qui relie Naplouse à Ramallah. Des Israéliens armés, en uniforme militaire, l'avaient arrêté et avaient tiré sur lui.

3 janvier 1984 : Les autorités militaires israéliennes ont fermé jusqu'à nouvel ordre l'école normale de filles de Ramallah, prétendument à titre de répression après une manifestation étudiante et un incident au cours duquel des pierres ont été lancées contre des voitures militaires israéliennes. Le nouvel établissement d'enseignement secondaire d'El-Bireh a été fermé lui aussi.

Des colons israéliens ont commencé à macadamiser des routes à l'Est de Naplouse pour agrandir la colonie israélienne d'Elon Moreh.

4 janvier 1984 : Des colons israéliens ont fait une descente et perquisitionné chez Ibrahim Qara'een de Silwan, dans le secteur de Jérusalem. Qara'een est rédacteur en chef du magazine Al-Awdeh.

5 janvier 1984 : A Naplouse, un tribunal militaire israélien a condamné Nidal Abu Lawi à deux ans et demi de prison. Il était accusé d'appartenir au Fatah. Abu Lawi est étudiant à l'Université Al-Yarmouk, en Jordanie.

6 janvier 1984 : Près de Bethléem, les Israéliens ont fait des travaux de terrassement au moyen de bulldozers dans les villages de Housan, Wadi Foukin et Nahhalin en vue de l'implantation d'une colonie. Ils ont déraciné de nombreux oliviers et ceps de vigne et ont saccagé plusieurs ruisseaux dont les paysans palestiniens se servaient pour irriguer leurs cultures.

A Gaza, un Palestinien, Suleiman Abu Rashed, âgé de 25 ans, a été grièvement blessé lorsque les forces d'occupation israéliennes ont ouvert le feu sur lui sous prétexte qu'il portait une fausse carte d'identité.

8 janvier 1984 : Des colons israéliens ont mis le feu à la Mosquée Sa'ad Addin à Naplouse, l'incendie a provoqué des dommages considérables et a détruit la plus grande partie de ce qu'elle renfermait. D'après des témoins, les colons portaient des uniformes militaires.

Au cours de la nuit, à Ramallah, des colons israéliens ont détruit 15 voitures qui appartenaient à des Palestiniens. Les colons armés ont ensuite attaqué un groupe de Palestiniens dont l'un a été blessé.

9 janvier 1984 : Les autorités d'occupation israéliennes ont assigné à résidence pour six mois Mohammed Ali, l'avocat Ghassan Shaka'a, Mohammed Kamel, tous originaires de Naplouse ainsi que Wasim Al-Kurdi de Ramallah.

10 janvier 1984 : Les municipalités de Qalqiliya et Tulkarem ainsi que les syndicats de ces deux villes ont dénoncé l'arrestation par les autorités israéliennes du maire élu d'Anabta, Waheed Al-Hamdullah, dont ils ont exigé la libération. M. Al-Hamdullah avait été arrêté une semaine plus tôt et inculpé d'avoir offert son aide aux meurtriers d'un collaborateur avec les forces d'occupation israéliennes. M. Al-Hamdullah qui est cardiaque a dit que les autorités israéliennes seraient responsables de l'aggravation éventuelle de son état.

Les autorités d'occupation israéliennes ont renouvelé pour six mois, à compter du 8 janvier 1984, l'assignation à résidence imposée au Dr Azmi Shu'eibi, membre du Conseil municipal d'El-Bireh.

11 janvier 1984 : A Djénin, les forces israéliennes ont élevé des barrages aux entrées de la ville. Elles ont arrêté des habitants pour les interroger. Le Palestinien Sarri Tawfiq a été arrêté quatre jours plus tôt et personne n'a eu de ses nouvelles depuis.

Un tribunal militaire de Ramallah a condamné six Palestiniens d'Hébron, les accusant d'avoir résisté à des agressions de la part de colons israéliens de Kiryat Arba. Le même tribunal a condamné deux frères, Tawfiq et Rafiq Daoud, du camp de réfugiés de Jalazoun, à respectivement quatre ans et un an de prison.

Les autorités d'occupation israéliennes ont démoli trois maisons appartenant à des Palestiniens à Al-Khalil (Hébron), sans donner la moindre raison.

12 janvier 1984 : A Naplouse, le Département d'archéologie, qui dépend du gouvernement militaire sioniste de la ville, a ordonné aux habitants de la zone montagneuse de Jerzim, au sud du pays, de quitter leur maison dans les jours qui venaient, parce qu'il devait entreprendre des fouilles sur l'emplacement de ruines romaines. D'après ce projet, plusieurs maisons de la région devront être démolies.

A Ramallah, le tribunal militaire israélien a condamné sept Palestiniens à des peines de prison allant d'un à quatre ans, et à des amendes allant de 6 000 à 10 000 shekels. Les Palestiniens étaient accusés d'avoir violé les couvre-feux imposés à Ramallah et à ses camps de réfugiés.

Les colons israéliens ont constitué des patrouilles et des groupes armés, en particulier à Al-Khalil (Hébron) et à Jérusalem, dans le cadre de leur campagne de terreur menée contre les Palestiniens des territoires occupés.

A Tarkoumia et El-Bireh, des colons armés israéliens ont envahi plusieurs maisons et détruit un grand nombre de voitures appartenant à des Palestiniens.

14 janvier 1984 : Les forces d'occupation israéliennes ont confisqué 5 000 dounams de terres fertiles appartenant à des Palestiniens dans le village d'Housan, dans le secteur de Bethléem, pour y implanter une nouvelle colonie.

Le tribunal militaire israélien de Ramallah a condamné un Palestinien du nom de Karram Saleh Khalil à trois ans de prison et à une amende de 50 000 shekels. Khalil était accusé d'avoir attaqué un soldat israélien quelques mois plus tôt à Ramallah.

Les forces d'occupation israéliennes ont envahi l'Université de Bethléem et arrêté un certain nombre d'étudiants ainsi que six comédiens palestiniens qui étaient en train de répéter une pièce en vue d'une représentation qu'ils devaient donner au théâtre de l'Université.

16 janvier 1984 : Un tribunal militaire israélien de Naplouse a condamné Nayef Sweitat, ancien Président du Conseil des étudiants de l'Université de Bir Zeit, à neuf mois de prison.

A Jéricho, les occupants ont effectué une rafle au club de jeunes de la ville, où ils ont confisqué des livres et des affiches. Le club a été fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les autorités israéliennes exercent des pressions sur les paysans palestiniens du nord de la Cisjordanie. Elles ont empêché 17 paysans de la région de Djénin de cultiver des pommes de terre, de façon à aider les colons israéliens à vendre leurs récoltes et à obliger les paysans palestiniens à quitter leurs terres.

Les autorités israéliennes ont menacé de démolir des maisons dans le camp de réfugiés de Khan Youni, afin de mettre en oeuvre le plan de réinstallation de Ben Porat. Le Gouvernement militaire a convoqué les représentants de 1 000 familles résidant dans le bloc W du camp pour leur ordonner de quitter leur maison avant le mois de mars.

19 janvier 1984 : Les autorités d'occupation israéliennes ont confisqué dernièrement 1 300 dounams dans le village d'Obween, dans le district de Ramallah, afin d'y implanter une colonie israélienne.

Un tribunal militaire israélien a condamné six Palestiniens du camp de réfugiés d'Ayda, près de Bethléem, à des peines d'emprisonnement allant de cinq à neuf ans. Les Palestiniens étaient accusés d'avoir lancé des bombes incendiaires contre des véhicules militaires israéliens.

Le tribunal militaire israélien de Naplouse a condamné cinq Palestiniens à des peines d'emprisonnement allant de 2 à 12 mois. Les Palestiniens étaient accusés d'avoir organisé une exposition culturelle à Naplouse deux mois plus tôt.

L'Observateur permanent de  
l'Organisation de libération  
de la Palestine auprès de  
l'Office des Nations Unies à Genève

(Signé) Nabil RAMLAWI